



Un ami se suicide en prison

Par **ludi65**, le **04/06/2009** à **22:38**

Bonjour,

voilà je viens d'apprendre le décès par suicide d'un ami qui était incarcéré, j'ai appelé son avocat pour lui demander si il était au courant de son inhumation, il m'a dirigé vers les pompes funèbres pour connaître les détails, ces derniers m'ont dit qu'ils attendaient le feu vert du procureur pour faire une autopsie et décider par la suite de son inhumation. Cet ami avait 2 enfants dont il n'avait plus de nouvelles, les pompes funèbres m'ont demandé qui j'étais car j'étais la 1ere personne à me manifester, comment va se passer ses obsèques si ses enfants ne se manifestent pas??? son corps va t'il aller dans une fosse commune??